

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 12 FEVRIER 2007

Étaient présents : Mr Blin, Mr. Doncieux, Mr. Salle, Mr.Vella, et Mme Brunel (Barioz)

Était absent et excusé : Mr Larregain,

Nous remercions Mr et Mme Doncieux qui nous ont accueillis pour cette réunion.

DEVIS THYSSEN : Réceptacle à clé.

Le syndic négociera le devis. En tout état de cause une seule boîte est nécessaire.

Le syndic demandera les rapports de panne à la société Thyssen.

BOITES AUX LETTRES : Le devis sera facturé aux copropriétaires concernés avec leur accord.

Aucune porte supplémentaire ne sera commandée.

FERMETURE DES PORTES SOUS SOL :

Les travaux conformes au devis 2006250 pour un montant de 659,38 euros seront commandés à la société CADOT.

CHAUDIERES : Un devis de prestations P2 + Pièces et P3 sera demandé à Profigaz et à d'autres sociétés.

POSE DES PLOTS COURLY : Commandée, en attente. Le marquage a déjà été réalisé.

MUR :

Un courrier sera adressé à DB associés pour leur faire part de la décision du Conseil syndical.

- Grille à placer sur le pan coupé n'est pas nécessaire,
- Reprise des parties endommagées de la tête de mur et pose d'une couverture plus large faisant office de goutte d'eau d'aspect identique à celle posée dans le prolongement du mur.
- Ce courrier sera adressé avec un nouveau devis d'AG MACONNERIE.

DEGAT DES EAUX :

Une note sera rédigée à l'attention des occupants et propriétaires rappelant la marche à suivre en cas de sinistre « dégât des eaux » et l'imputation des frais de recherche de fuite.

NETTOYAGE DES POUBELLES :

Le contrat de la société EBS sera résilié si il existe. Leurs prestations ayant été payées deux fois, un avoir leur sera demandé.

FISSURE RUE ANATOLE FRANCE

SLC a indiqué qu'elle était intervenue auprès du maçon pour une reprise du mur. A ce jour, rien n'est fait.

Une lettre recommandée leur sera adressée.

DIVERS :

Assemblée générale 1ère quinzaine de juin.

Copropriété

Gérance

Location

Transaction